

La Lettre du Cher

"Faire vivre la Politique"

Lettre du Député Yves FROMION

EDITO

N° 106 – Septembre 2009

Et hop, un petit coup de politique ...

Cette fois ça y est, le Modem de François Bayrou a fait son choix. On vire à Gauche. Le masque vient de tomber et le centre est cocufié. Le cheminement de François Bayrou vaut qu'on s'y arrête.

Février 2002 : le « non » au parti unique. C'est l'acte fondateur. Le moment où François Bayrou signifie sa non-allégeance à ce qui va devenir l'UMP.

Juin 2004 : le retrait du PPE. Les onze euro-députés UDF quittent le groupe Parti populaire européen (dans lequel siègent les élus UMP), qu'ils ne jugent plus assez fidèles à leurs idéaux fédéralistes. Ce qui n'empêche pas les centristes de continuer à voter souvent de la même manière que le PPE.

Juin 2005 : la confiance refusée à Villepin. Après avoir refusé de participer au gouvernement Villepin et avoir exclu Gilles de Robien –le seul ministre UDF- des instances dirigeantes du parti, François Bayrou ne prend pas part au vote de confiance. Une première.

Octobre 2005 : l'opposition budgétaire. La majorité des 31 députés UDF votent contre la partie « recettes » du projet de loi de Finances.

Mai 2006 : la censure. François Bayrou franchit le Rubicon. Pour la première fois, il vote une motion de censure déposée par la gauche contre un gouvernement de droite.

Mai 2007 : tout sauf Sarkozy. Dans l'entre-deux-tours de la présidentielle, François Bayrou se déploie autant que possible au centre-gauche, tablant déjà sur la défaite de Ségolène Royal. Il avoue qu'il ne votera « pas pour Nicolas Sarkozy ». La quasi-totalité de ses troupes à l'Assemblée l'abandonnent.

Janvier 2008 : l'artillerie lourde. Lors de ses

vœux à la presse, François Bayrou fustige la « politique du tournis » de Nicolas Sarkozy, sa « dérive monarchique » et ses valeurs : « la société de la force, de l'argent et de la peopolisation ».

Mai 2009 : le pamphlet. A cinq semaines des européennes, François Bayrou publie un nouveau livre, « Abus de pouvoir ». Une charge contre Nicolas Sarkozy.

Juin 2009 : la déroute. Le MODEM impose aux élections européennes « suicidé » par un François Bayrou en lévitation sur lui-même.

Septembre 2009 : la main tendue. Dans la foulée de Marielle de Sarnez, François Bayrou tend la main au PS, auquel il fait une offre de dialogue.

La politique du tournis dont François Bayrou faisait le grief à Nicolas Sarkozy en janvier 2008 c'est en fait le même François Bayrou qui l'incarne dans une composition magistrale du Derviche tourneur.

On mesure le côté surréaliste de la stratégie d'alliance entre UMP et Modem préconisée par certains...

Il n'y a plus qu'à attendre désormais les ralliements des naufragés du MODEM à droite ou à gauche. Sauve qui peut !

Yves FROMION

permanence à Bourges :

11 rue de Séraucourt

**Permanences le samedi de 14h30 à 16h
et sur rendez-vous**

**Merci de prendre rendez-vous au :
02 48 81 50 91**

Touche pas à mon gendarme !

Plusieurs brigades de gendarmerie seraient menacées de fermeture dans notre département. On explique que ces mesures s'inscriraient dans un contexte général de reconfiguration du dispositif territorial de la gendarmerie.

A cet égard, selon des informations non officielles mais émanant de la gendarmerie, la Région Centre perdrait 85 gendarmes dont une cinquantaine pour le seul département du Cher. On peine à croire ces chiffres alors même que le Cher a connu au premier semestre une croissance impressionnante de l'insécurité qui la place en tête des départements français. Notre Préfet, convoqué par le Ministre de l'intérieur, en sait quelque chose.

Il est également difficile de comprendre pourquoi le Cher serait aussi pénalisé en Région Centre. Le Loiret dispose d'un gendarme pour 1.000 habitants et le Cher d'un gendarme pour 700 habitants, mais dans le Loiret les 1.000 habitants sont réunis sur 16 km² alors que dans le Cher ils sont éparpillés sur 32 km², soit une superficie double, qui rend le travail de surveillance bien plus compliqué !

Ce projet de fermeture de brigades, si tant est qu'il soit encore d'actualité, est contredit par le Général Gilles, Directeur général de la Gendarmerie nationale que j'ai interrogé lors de son audition par la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale le 21 juillet 2009. Voici sa réponse qui figure au procès verbal de la séance.

J'en viens à la question du maillage territorial. Nous sommes entre Saint-cyriens, monsieur Fromion : je peux vous dire qu'il n'existe pas, au plan national, de projet de sup-

pression de brigades, et qu'il n'y en aura pas. C'est un choix politique. Des discussions pourront porter, au plan local, sur la suppression de certaines brigades territoriales, mais ce ne seront que des ajustements. Contrairement à d'autres pays, tels que l'Allemagne et l'Espagne, nous n'avons pas choisi de toucher à notre maillage territorial. J'ajoute que les évolutions feront l'objet de discussions au plan local, autour des préfets et selon des critères objectifs, et qu'elles n'ont pas vocation à être réalisées sans l'accord des élus locaux.

L'opposition des maires du canton de la Chapelle d'Angillon à la disparition de cette brigade de Gendarmerie, qui entraînerait la création d'un vide très important dans le maillage de la gendarmerie et un affaiblissement de ses capacités à assurer la sécurité dans le Cher Nord, est totale.

Il en sera sans doute de même dans le Sud du Cher où deux brigades figurent au rang des victimes potentielles.

La position exprimée par le Général Gilles devant la commission de la défense est donc particulièrement importante et constitue pour les élus et la population du Cher une assurance contre une restructuration non consentie.

Il est vrai que des problèmes subsistent. C'est ainsi qu'à La Chapelle d'Angillon les locaux de la gendarmerie sont devenus inhabitables. Il faut donc trouver des solutions. Mais on y arrivera. Le pire serait que l'on réduise nos effectifs de gendarmes alors que le Président de la République vient de réaffirmer la priorité absolue qu'il accordait à la sécurité des français.

Une unité de démantèlement de munitions dans le Cher ?

La France est dotée d'une industrie d'armement de rang mondial dont les productions très diversifiées comportaient notamment des missiles, des roquettes, des bombes, des munitions variées ... On sait que les productions missilières sont très largement réalisées à Bourges par l'entreprise MBDA, leader mondial en la matière et Nexter Munitions.

Jusqu'à présent la destruction de ces matériels, lorsqu'ils arrivaient à obsolescence, n'était pas une priorité de nos industriels, ni de nos états-majors. On se débrouillait comme on pouvait ! Mais les préoccupations environnementales se faisant de plus en plus pressantes, la Loi de programmation militaire votée au printemps dernier a prévu, sur mon initiative, la création d'une filière française de déconstruction d'armement. Dans le prolongement de cette loi et en application de la loi dite Grenelle de l'environnement, j'ai obtenu que le Ministère de la Défense lance un premier appel d'offre pour détruire une très importante quantité de roquettes entreposées depuis

des années dans les parcs à munitions de nos armées.

La société MBDA, qui portait depuis plusieurs années un projet de création d'une unité de déconstruction de missiles dans notre département et plus précisément au Subdray, est bien entendu candidate à l'obtention du marché. Mais elle n'est pas seule en lice, c'est pourquoi il faut se garder de toute euphorie. La concurrence sera rude ...

Si MBDA l'emporte cela confortera la position de Bourges comme pôle de notre industrie d'armement. Une cinquantaine d'emplois supplémentaires, voire d'avantage, ce n'est pas négligeable non plus ! Il va de soi que je suis très attentivement ce dossier important pour le Cher...